

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1965)

Heft: -

Artikel: Des patries et des artistes

Autor: Loewer

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-623192>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Occasion, sans doute, de regretter la disparition d'un être d'exception, de rappeler les éminents mérites d'un grand inventeur de formes, d'un poète, et combien inspiré, de l'espace, la mort récente de Le Corbusier peut aussi servir de prétexte à quelques réflexions.

Réflexions sur un temps – temps des nations, et des ostracismes esthétiques – sur les contingences de notre origine: Suisse obstinément neutre et un peu asphyxiée dans l'étroitesse de ses frontières et des limites de ses particularismes. Temps et pays qui font ce tissu de l'histoire dans quoi nous vivons et nous vouons à la création artistique.

Question: S'il est vrai qu'un artiste ne peut trouver de satisfaction à son ambition d'audience, de conditions favorables au plein essor de ses intentions créatrices, qu'en dehors des limites de notre petit pays, dans le plus vaste contexte des milieux «suractivés» de culture artistique qu'offrent les grandes capitales, Paris plus particulièrement? S'il est nécessaire à la vie artistique, à son ample et pleine respiration, de se développer dans la fièvre des débats esthétiques, la recherche inconditionnée de la nouveauté, avec l'adhésion d'un snobisme réputé infaillible et la complicité d'un monde des marchands très préoccupé de négoce?

Que certaines conditions soient requises pour la naissance et l'épanouissement d'un art, on en conviendra comme d'une évidence: état d'une société assez pourvue de l'utile, affranchie au moins de la quête du nécessaire, pour connaître l'appétit du beau, pour avoir le goût de la spéculation et de la création désintéressées; assiette d'un passé, appui d'une tradition, réponse des intentions créatrices aux besoins d'expression d'un

milieu, variété et multitude de ces besoins; émulation enfin d'un mécénat actif, tant privé que public. Faut-il penser que ces conditions ne sont pas remplies dans notre pays? L'accès à une audience internationale serait-il impossible à qui ne consent à «l'exil»? Pour penser que notre confort, notre attachement à des particularismes étriqués, notre goût trop déclaré pour une médiocrité sans scandale ne sont pas de nature à stimuler l'esprit d'aventure, à éveiller l'intérêt pour la spéculation, à encourager la hardiesse, doit-on déclarer notre pays terre disgraciée des arts, terre des courtes vues et des souffles courts? Serions-nous, et par quelle curieuse hypothèque de notre passé, voués à ne trouver carrière à nos ambitions de grandeur que dans le «service à l'étranger»?

Notre histoire nous rappelle pourtant qu'en des temps heureux – temps de l'unanimité médiévale, ou, plus tard, des curiosités universelles de l'humanisme – notre pays a connu de belles destinées, destinées à la mesure d'un monde qui n'assignait pas de frontières à l'art, quand bien même les artistes avaient une «patrie», étaient les hommes d'une terre. Au Siècle des Lumières, temps pourtant, déjà, des Nations, et plus tard encore, il est arrivé que d'assez beaux esprits, des créateurs fort estimables, trouvent place, et mieux que décence, dans la vie culturelle de leur siècle, et sans avoir à renier leur appartenance à la terre ou à la communauté helvétiques. Aussi faut-il ne pas réduire cette appartenance, cela s'entend, aux mythologies d'un terroir, et dans la limite desquelles on n'échappe pas à la touchante médiocrité et aux ritournelles du folklore. Ne pas réduire un art suisse aux platitudes et à la

thématische éculée d'un art «national», cantonné dans l'expression des sentiments de cantine. Il est encore, hélas!, des confusions, de ce point de vue, et des contre-vérités qui ont la vie dure, et qui ont encore cours chez nous. Faut-il rappeler, pour mémoire, un de nos textes législatifs (et qui ne fait pas honneur à notre sens de l'humour!), la fameuse Ordonnance fédérale du 25 janvier 1910 sur l'encouragement des Beaux-Arts, toujours en vigueur, et qui stipule: «... il est indispensable que les œuvres projetées aient un caractère national...! On argumentera qu'il est des modalités d'application, que personne en haut-lieu ne songe à se sentir lié par de tels écarts de vocabulaire (ne sont-ce pas, d'abord et avant tout, des écarts de pensée?), nous voulons bien, mais encore... Il reste que dans notre pays, comme partout ailleurs, on peut se sentir d'une terre, d'une communauté, sans penser faire retraite du Monde. Echappe-t-on jamais, du reste, à son sol, au goût et au souvenir de ses nourritures? Si notre époque connaît, plus qu'aucune autre, le sentiment cristallisé des nations, n'assiste-t-on pas aussi, dans le domaine de la recherche plastique, au phénomène avéré d'uniformité des langages? Vocabulaire et syntaxe des formes – fût-ce dans l'informel – langage de la couleur, identiques, de la côte du Pacifique aux plus vieux repaires à rapins de l'Ancien Monde. L'usage s'est perdu des idiomes, nous parlons une langue commune, espéranto dont il n'est pas certain que les ressources suffisent à rendre compte de tout l'homme, divers et secret. Cet espéranto, pourquoi le parlerait-on moins bien à Pompaples ou à Herzogenbuchsee qu'à San Francisco ou à Paris? Si les hommes y peuvent montrer des dispositions diverses, s'ils

s'exposent à rencontrer, selon les lieux, un écho plus ou moins favorable, ne sont-ce pas là fortunes diverses des choses humaines, et non pas imputables aux seules conditions de lieu? Dans un mode si manifestement ouvert aux osmoses, en dépit des frontières, où les échanges de toute nature sont chose si aisée, pour peu qu'on en ait la curiosité, un artiste ne peut légitimement faire grief de l'insuffisance de son audience aux seules circonstances réputées fâcheuses de son indigénat.

C'est, sans doute, un truisme qu'un art est ce que les artistes le font. Il convient néanmoins de s'en souvenir s'il est urgent que nous nous guérissions de cette délectation morose ... qu'il n'est «bonbecque de Paris», que l'infirmié – le vice rédhibitoire – d'être Suisse doit nous interdire absolument les grandes ambitions et les grands souffles. Au juste ressentiment que pourraient nourrir tels artistes du silence, des tatillonnes circonspections à eux prodigués par une société trop bien nantie, trop confite en helvétique réserve ou trop légèrement séduite par les attractions des écoles étrangères, que diraient les Corot, les Daumier, les Cézanne (et combien d'autres!), si tranquillement méconnus par une autre société, non moins bien nantie et non moins crasseuse d'indifférence satisfaite!

Plusieurs exemples viennent à l'esprit d'artistes suisses de notre temps qui ont trouvé à l'étranger les conditions les plus favorables au développement de leur carrière, dont la grande presse artistique, les marchands, le monde des amateurs ont consacré le talent. Ce phénomène serait-il impossible à l'intérieur de nos frontières, dans un pays qui compte tant d'amateurs éclairés, et si attentifs aux mouvements de la vie artistique

internationale? On dira qu'il appartient à nos autorités d'encourager plus activement les arts, à nos musées de s'ouvrir plus largement aux créations d'un art suisse, à notre presse de montrer un intérêt plus constant pour les manifestations de notre vie culturelle. Sans doute. Ne nous appartient-il pas, aussi, de donner la preuve de la vitalité de l'art suisse, la preuve que notre pouls peut s'émouvoir assez pour nous déterminer aux grandes entreprises? N'est-il pas, dans la même mesure, du rôle de notre Société, au-delà de la pratique très réconfortante de l'amitié, au-delà de ses préoccupations, combien utiles et honorables, d'appui et d'assistance, de viser à une valorisation mieux concertée de l'art suisse? *Loewer*